



SEANCE ORDINAIRE N° 06/2017 du 21 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le 21 septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Bernwiller, dûment convoqués le 14 septembre, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe SCHITTLY, Maire.

Etaient présents : *Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux*

*BAUR Patrick
BITSCH Jean-Luc
BERHNARD Esther
DITNER Mathieu
CARTEAUX Dominique
DITNER Joseph
GREDEL Pierre-Paul*

*HELGEN Léonard
KNECHT Sylvie
LABARTETTE Lionel
SCHMITT Frédéric
SCHNOEBELEN Gervais
STIMPFLING Bertrand*

Absents excusés : *Mmes LEBER Marie-Thérèse, ZIROLI Manolita, MM. DELEURY Bernard, GRASSER Jean-Claude, RICHERT Hubert, ROTH Jean-Luc*

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. M. SCHMITT Frédéric est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 Voie Verte : convention, état d'avancement
- 2 Travaux accessibilité et rénovation thermique de la mairie
- 3 ComCom : convention Périscolaire et T.A.P.
- 4 ONF : programme d'exploitation forêts communales
- 5 ONF : état d'assiette des coupes 2019
- 6 SMRA68 : modifications des statuts
- 7 ComCom : statuts et transferts de compétences
- 8 Communication des décisions
- 9 Infos et Divers

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 20 juillet 2017.

1° VOIE VERTE : CONVENTION, ETAT D'AVANCEMENT

Dans le cadre des travaux de la voie verte, la commune souhaite formaliser l'utilisation d'un terrain appartenant aux époux SCHERRER Bernard et mis à disposition du public. Cette parcelle, libre d'occupation, jouxte le domaine de la commune sur lequel sont réalisés une voie verte et un itinéraire cyclable. La commune souhaite entretenir la végétation et les plantations de la parcelle pour favoriser son utilisation par le public et mettre en valeur le paysage de la voie verte.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à signer la convention et à verser la contrepartie financière notée à l'article 6 de la convention.



2° TRAVAUX ACCESSIBILITE ET RENOVATION THERMIQUE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle que le cabinet D'FORM a présenté le projet des travaux de mise aux normes « accessibilité » et de rénovation thermique le lundi 18 septembre. Il présente les plans du projet.

Il présente le plan de financement de l'opération :

MAIRIE - Rénovation thermique			
DEPENSES		H.T	
Travaux totalité		600 000,00	
dont rénovation thermique		332 000,00	
dont accessibilité		198 000,00	
dont autres travaux		70 000,00	
Honoraires sur totalité des travaux :		85 000,00	
Missions SPS et CT		10 000,00	
Travaux imprévus		30 000,00	
TOTAL DEPENSES		725 000,00	
RECETTES			Observations
Subvention de l'ETAT	FSIL accessibilité et rénovation thermique	230 284,00	accordé
Subvention de l'ETAT	DETR accessibilité	99 453,00	accordé
Subvention de la REGION	CLIMAXION	50 000,00	en cours
Subvention du PETR	Prog. CEE "Economies d'énergie dans les TEPCV"	68 500,00	accordé
	TOTAL DES AIDES	448 237,00	
Financement propre		276 763,00	
TOTAL RECETTES		725 000,00	Taux d'aide 61,7%
Autre aide demandée	FIPHFP	50 000,00	en cours
			Taux d'aide 68,7%

Après délibération, le Conseil Municipal, par 11 voix POUR, 3 ABSTENTION, **APPROUVE** le plan de financement présenté.

Le bâtiment de la mairie devra être vidé pour la fin de l'année. La durée des travaux est estimée à 8 mois. Les documents pour l'appel d'offres sont en cours de rédaction.



3° COMCOM : CONVENTION PERISCOLAIRE ET T.A.P.

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention d'organisation et de mise à disposition de locaux et d'équipements pour la mise en place de temps d'activités péri-éducatives (TAP) et d'un périscolaire à Bernwiller. Il précise que les locaux de l'ALSH intercommunal de Balschwiller manquent de places pour accueillir en périscolaire midi et soir tous les enfants du secteur de Balschwiller. M. le Maire donne lecture du projet de convention.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention avec la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

4° ONF : PROGRAMMES D'EXPLOITATION FORETS COMMUNALES

M. le Maire présente au Conseil Municipal les programmes des travaux ci-après :

FORET COMMUNALE - AMMERTZWILLER - Année 2018

COUPES A FACONNER (PREVISIONS)															
PARCELLES	BOIS D'ŒUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU			VOLUME NON FACONNE		VOLUME TOTAL	RECETTE BRUTE HT (€)	DEPENSES D'EXPLOITATION PREVUES (hors honoraires) en € HT			RECETTE NETTE PREVISIONNELLE hors honoraires HT (€)		
	Feuillus	Résineux	Bois d'Industrie Feuillus	Bois d'Industrie Résineux	Chauffage	m3 (stères)	m3 (stères)			Abattage et façonnage		Débardage			
										En régie	A l'entreprise				
	m3	m3	m3	m3	m3	(A)	(B)	(C)	(E)	A-(B+C+E)					
15.i	67					50	71	51	73	168	5 750		2 770	940	2 040
2.r	100					80	114	79	113	259	8 800		4 340	1 440	3 020
chablis	50							10	14	60	2 250		650	400	1 200
Sous-Total	217					130	185	140	200	487	16 800		7 760	2 780	6 260

COUPES EN VENTE SUR PIED (PREVISIONS)						
PARCELLES	BOIS D'ŒUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU (y compris rémanents)		VOLUME TOTAL	RECETTE NETTE PREVISIONNELLE HT
	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux		
	m3	m3	m3	m3	m3	
6.j			62		62	620
Total			62		62	620

VENTILATION DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES BOIS FACONNES (€)			
Dépenses HT d'abattage et de façonnage en régie communale :		Dépenses HT de débardage et de câblage	2 780
Salaires + charges ouvriers :		Honoraires	2 000
Charges patronales (43 %) :		Assistance à la gestion de la main d'oeuvre HT	
Total :	7 760	Autres dépenses HT (€)	
Dépenses HT d'abattage et de façonnage à l'entreprise :	7 760		
Total dépenses HT d'abattage et de façonnage :	7 760		
Frais totaux d'exploitation (HT)	12 540	BILAN NET PREVISIONNEL HT (€)	4 880
TVA sur les frais d'exploitation :	1 454		

Observations: Les arbres déperissants de la parcelle 2.r ont déjà été exploités en 2017.



FORET COMMUNALE - BERNWILLER - Année 2018

COUPES A FACONNER (PREVISIONS)														
PARCELLES	BOIS D'OEUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU				VOLUME NON FACONNE	VOLUM E TOTAL	RECETT E BRUTE HT (€)	DEPENSES D'EXPLOITATION PREVUES (hors honoraires) en € HT				RECETTE NETTE PREVISIONNELLE hors honoraires HT (€)
	Feuillus	Résineux	Bois d'Industrie Feuillus	Bois d'Industrie Résineux	Chauffage	Abattage et façonnage				Débardage				
						En régie					A l'entreprise			
	m3	m3	m3	m3	m3 (stères)	m3 (stères)	m3	(A)	(B)	(C)	(E)	A.(B+C+E)		
7.r	86		10		84	120	27	38	207	10 410		5 240	1 450	3 720
Sous-Total	86		10		84	120	27	38	207	10 410		5 240	1 450	3 720

COUPES EN VENTE SUR PIED (PREVISIONS)						
PARCELLES	BOIS D'OEUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU (y compris rémanents)		VOLUME TOTAL m3	RECETTE NETTE PREVISIONNELLE HT
	Feuillus m3	Résineux m3	Feuillus m3	Résineux m3		
Total						

VENTILATION DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES BOIS FACONNES (€)			
Dépenses HT d'abattage et de façonnage en régie communale :		Dépenses HT de débardage et de câblage	1 450
Salaires + charges ouvriers :		Honoraires	1 450
Charges patronales (43 %) :		Assistance à la gestion de la main d'oeuvre HT	
Total :		Autres dépenses HT (€)	200
Dépenses HT d'abattage et de façonnage à l'entreprise :	5 240		
Total dépenses HT d'abattage et de façonnage :	5 240		
Frais totaux d'exploitation (HT)	8 340	BILAN NET PREVISIONNEL HT (€)	2 070
TVA sur les frais d'exploitation :	999		

Observations :

Autres dépenses = transport des bois de belle qualité sur place de dépôt

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée **ACCEPTE**, à l'unanimité ces programmes, les états prévisionnels ainsi que les répartitions des coupes entre bois façonnés et bois sur pieds.

Les crédits correspondants à ces programmes de travaux seront prévus au Budget Primitif 2018, du budget annexe Forêt.

M. HELGEN précise qu'en tant que délégué du SIGFRA il s'est engagé à ce que la Commune transmette au syndicat les plans de coupe.

5° ONF : ETAT D'ASSIETTE DES COUPES 2019

L'ONF propose le martelage des parcelles suivantes pour 2019 :

Forêt	Parcelle	Surface	Type
Ammertwiller	10	8,05	Irrégulier
	11	7,60	Régénération
Bernwiller	6	4,44 ha	Régénération
	8	2,92 ha	Amélioration

Après avoir pris connaissance de l'état d'assiette 2019 des coupes à marteler dans les forêts communales proposé par l'ONF, l'assemblée, à l'unanimité des présents **DECIDE** de l'approuver.



6° SMRA 68 : MODIFICATION DES STATUTS

M. le Maire rappelle que la commune adhère au Syndicat Mixte pour le Recyclage Agricole du Haut-Rhin. Il rappelle aux membres qu'ils ont été destinataires du courrier dudit syndicat ainsi que du projet de modifications des statuts.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de modification des statuts du SMRA68.

7° COMCOM : STATUTS ET TRANSFERT DE COMPETENCES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une conférence des Maires s'est tenue le samedi 16 septembre 2017. Les thèmes abordés étaient le projet de modification des statuts et le transfert de compétences. Il présente les points principaux qui avaient été abordés lors de ladite réunion.

La ComCom Sud Alsace Large a délibéré sur les nouveaux statuts. Les conseillers seront destinataires du document en vue d'une approbation lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

8° COMMUNICATION DES DECISIONS

M. SCHITTLY Philippe informe l'assemblée des décisions suivantes :

- n° DE_2017_007 attribuant le marché de travaux pour le lot 5 « espaces verts et mobilier » à l'entreprise Thierry MULLER pour un montant de 57 075,58 € H.T.
- n° DE_2017_008 portant réalisation d'un emprunt de 249 000,00 € pour le budget assainissement au taux de 1,49% sur une durée de 20 ans.

9° INFOS et DIVERS

- La stabilisation de la partie vers Ammertzwiller est faite. Celle vers Bernwiller reste encore à faire. En principe, la passerelle sera posée en octobre. Lorsque les emplacements des bosquets auront été déterminés, il y aura lieu de rencontrer les exploitants des parcelles concernées afin contractualiser la mise à disposition des zones concernées. L'assemblée autorise le Maire
- DIA : vente d'une parcelle sise 16B rue Louis Werner
- Opération Brioche : 174 unités ont été vendues et la recette a été déposée à Dannemarie par Mme LEBER Marie-Thérèse
- Lecture du courrier des riverains du lotissement les Hanflaender au sujet de la limitation de vitesse à 30 k/h et les priorités à droite non respectées. Dans le cadre des travaux de la voie verte, une solution pour baisser la vitesse pourra être étudiée.
- Travaux voie verte : lors de la prochaine réunion de chantier, il conviendra de solutionner la question de l'arrêt de l'enrobé de la rue du côté du ruisseau. Du côté des habitations, les bordures de trottoir restent en place ce qui permet d'arrêter



correctement l'enrobé.

- Lecture de la proposition de charte pour le transport scolaire. Cette charte sera signée par les élèves et les parents.
- Une réunion pour les rythmes scolaires est prévue le 17 octobre avec les différents intervenants ainsi que l'Education Nationale, le corps enseignant et les parents d'élèves. Une invitation parviendra aux intéressés courant semaine 41.
- Proposition de création d'un boulodrome sur chacune des communes historiques : un emplacement de 4 x 16 est nécessaire pour la mise en place.
- Il conviendra de prendre un arrêté interdisant le stationnement des véhicules devant le 2 rue De Lattre De Tassigny et de mettre en place la signalisation horizontale et verticale adéquate.
- 04/10/2017, à 20h00 à la maison Henner, se tiendra la réunion de préparation des décorations de Noël.
- Rénovation de l'Eglise St Etienne : la Fondation du Patrimoine pourra soutenir le projet en proportion de la souscription populaire. Une intervention de la Région GrandEst est envisageable si le porteur du projet est la commune.

Fin de la séance : 23h10